

Cherbourg-en-Cotentin, le 13 mai 2019



Département de la Manche

Direction de la mer et des ports

Affaire suivie par : Thierry Leteissier

T. 02 33 44 77 15

F. 02 33 44 77 20

Courriel : agence.portuaire.nord@manche.fr

Nos Réf : APN – TL/CS 19 D63

Madame, Monsieur, membre du conseil portuaire,

Nous vous informons que le prochain conseil portuaire des ports du Val de Saire, dont l'ordre du jour figure en annexe, initialement prévu le 7 juin 2019, est reporté au :

Lundi 24 juin 2019 à 10h30

à la mairie de Tourlaville

Les documents concernant les affaires inscrites vous seront communiqués, prochainement, par mes services.

Pour les titulaires, en cas d'empêchement, il vous appartiendra de vous faire représenter par un des suppléants. La liste des membres composant le conseil portuaire est accessible sur le lien suivant : <http://transports.manche.fr/espace-pro-conseils-portuaires.asp>.

Je vous remercie de bien vouloir me confirmer votre présence par retour de courriel.

Je vous prie d'agréer, madame, monsieur, membre du conseil portuaire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour le président du conseil départemental,
et par délégation,
Le responsable de l'agence portuaire nord

Thierry Leteissier

CONSEIL PORTUAIRE DES PORTS DEPARTEMENTAUX DU VAL DE SAIRE

**Réunion du 24 juin 2019
à la mairie de Tourlaville à 10h30**

- ORDRE DU JOUR -

Approbation du compte rendu de réunion du 23 novembre 2018

1- PORT DU BECQUET

- 1- Rapport d'activité 2018
- 2- Questions diverses

2- PORT LEVI

- 1- Rapport d'activité 2018
- 2- Questions diverses

3- PORT PIGNOT

- 1- Rapport d'activité 2018
- 2- Questions diverses

4- PORT DE ROUBARI

- 1- Rapport d'activité 2018
- 2- Questions diverses

Modification des règlements particuliers de police

Point sur la réception et le traitement des déchets d'exploitation et actualisation du plan